Robert BRASSARD

IMPRIMER

Père : BRASSARD

Décès le : 2004-06-02

Parution : 2004-06-03

Paru dans : *Cyberpresse - Le Droit, Ottawa, ON*

Fiche créée le : 2004-06-02

Brassard, Robert LA FAMILLE BRASSARD a le regret de vous faire part du décès de MONSIEUR ROBERT BRASSARD Après un long et courageux combat contre le cancer, est décédé le 2 juin 2004 au CHVO pavillon de Gatineau, à l'âge de 70 ans. Il était l'époux de Denise Boulerice et le fils de feu Aldège Brassard et de feu Eva Trudel. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Lyne (Robert Best); 4 fils: Gaëtan (Linda Telly), Yves (Julienne Duguay), Jocelyn et Gilles (Mélanie Perreault); 6 petits-enfants: Julie, Jonathan, Marie-Pier, Valérie, Kimberly et Kristy Ann; 1 arrière-petit-fils, Mickael. Il laisse aussi la mère de ses enfants, Fabiola Blais; ses frères: Jean-Paul (Rollande Charette), René (Pauline Scriven), Roger (Rhéa Bélisle), François (Réjeanne Grenier), Lucien (Monique Bourrassa), Michel (Bibianne Martin) et Bernard (Hélène Brazeau); ses soeurs: Thérèse (André Mayer), Irène (Lucien Gunville), Hélène (Jacques Delisle) et Jeannine (Gilles Desaulniers); un beau-frère, André Chartrand et une belle-soeur, Georgette Trudel. Il laisse également plusieurs autres beaux-frères et belles-soeurs et les enfants de sa conjointe: Anne, Francine, Raymond, Hélène et Christine. L'ont prédécédé son frère Royal et ses soeurs: Jeannette, Lucille et Monique. Il n'y aura pas de visites à la maison funéraire. Le service religieux aura lieu en présence des cendres en la cathédrale St-Jean-Marie-Vianney de Gatineau le samedi 5 juin 2004 à 11h. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 10h30. La direction des funérailles a été confiée à la COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'OUTAOUAIS. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Pour renseignements, téléphone: (819)568-2425; courriel: cfam@cfo.coop; télécopieur: (819)568-2426. Un sincère remerciement au personnel du 2e étage du Centre Vigi et au Dr Bédard pour les soins exceptionnels prodigués à Bob. Paru le 2004/06/03 dans Le Droit QBFY5569